

COMMUNE DE HAUTE-KONTZ

Elus 15
En fonction 15
Présents 5

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 août 2025

Sous la présidence de Mme THILL Marie-Josée, MAIRE

Présents : DEL PIZZO André, Adjoints
CORNIBE Gérard, DENECKER Cédric, PERIGNON Lionel
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : JARBOT Aline, WELLENREITER Mireille, LEICK Emilie, FROMHOLTZ
Edwige, BERNARD Stéphanie, SCHWEITZER Luc, JILKA David

Absent non excusé : BARTHEL Myriam, DANN Paul, LAMBERT Cyril

Secrétaire de séance :

Objet : Carence de délibération du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Modification budgétaire remboursement TAM – budget commune
2. Modification budgétaire pose de la conduite AEP rue Principale réserve incendie – budget commune
3. Avancement d'échelons
4. Création de postes d'adjoint territorial d'animation périscolaire
5. Modification horaire de deux postes périscolaire
6. Projet d'achat de parcelles
7. Eclairage public rue des Sources
8. Demande de subvention Région Grand Est

Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

Vu l'absence de quorum constaté après avoir procédé à l'appel des membres à 19H15, la séance du conseil Municipal du 28 août 2025 n'a pas pu se tenir, soit :

5 membres présents, 10 membres absents.

Par conséquent en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal sera à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle.

A cette occasion il délibèrera valablement sans condition de quorum.

Envoyé en préfecture le 29/08/2025

Reçu en préfecture le 29/08/2025

Publié le

ID : 057-215703711-20250829-050125-DE

Pour copie conforme,

HAUTE-KONTZ le 29/08/2025

Le Maire,

THILL Marie-Josée

